



Procès-verbal de l'assemblée annuelle de parents de l'école secondaire André-Laurendeau, tenue de façon virtuelle le 16 septembre 2020 à 18 h 30.

### 1. Mot de bienvenue de la direction

Monsieur Caron souhaite la bienvenue aux parents et les remercie de leur présence à cette assemblée en mode virtuelle. Il présente madame Sarria, présidente sortante du Conseil d'établissement ainsi que monsieur Dagenais et madame Ostiguy qui l'accompagne à titre de soutien technique.

Monsieur Caron donne quelques informations sur le fonctionnement d'une assemblée en mode TEAMS, en expliquant qu'il s'agit d'une première à l'école André-Laurendeau.

### 2. Adoption de l'ordre du jour et du procès-verbal de la dernière assemblée générale des parents du 11 septembre 2019

Julie Hébert, appuyée de Marlène Couture, propose l'adoption de l'ordre du jour comme présenté. Adopté à l'unanimité.

Geneviève Lamoureux, appuyée de M. Maxime Mathieu, propose l'adoption du procès-verbal modifié de l'assemblée annuelle des parents du 11 septembre 2019 comme présenté. Adopté à l'unanimité.

### 3. Explications sur la composition et les fonctions

#### 3.1 Conseil d'administration CSSMV

Monsieur Caron explique le contexte de la mise en place de la Loi sur l'instruction publique modifiant l'organisation et la gouvernance scolaires. Il explique aussi brièvement le rôle du nouveau conseil d'administration ainsi que la façon dont les parents peuvent en faire partie à titre de représentants des parents.

#### 3.2 Conseil d'établissement

Monsieur Caron présente les différents mandats du CÉ tel que prévu dans la loi. Il en présente la composition :

20 membres (8 parents – 6 enseignants – 1 représentant personnel professionnel-1 représentant personnel de soutien-2 élèves de 4e et 5e secondaire - 2 représentants de la communauté). Tous les membres ont droit de vote à l'exception de la direction d'école et des représentants de la communauté.

Il explique que cette année, les rencontres risquent de se dérouler en TEAMS, comme c'est le cas présentement.

Il précise que ce soir nous devons procéder à l'élection de 4 parents et de deux substituts.

### **3.3 Comité de parents**

Monsieur Caron présente le mandat du représentant au comité de parents et de la possibilité que cette personne puisse éventuellement siéger sur le Conseil d'administration du CSSMV.

### **3.4 Organisme de participation des parents (OPP)**

Monsieur Caron explique le rôle de l'OPP tout en informant l'assemblée qu'il n'y en avait pas à l'école l'an passé possiblement parce que de nombreux parents s'impliquent déjà dans un des comités du Quatu'arts et du Jazz pop.

## **4. Élections au conseil d'établissement et au comité de parents :**

### **4.1. Nomination d'un président d'élection**

Mme Sarria, appuyée par M. Bourreau propose M. Caron comme président d'élection. Adopté à l'unanimité.

### **4.2. Nomination d'un secrétaire d'élection**

M. Mathieu propose Mme Sarria. Mme Sarria, appuyée par M. Mathieu, propose Mme Ostiguy. Adopté à l'unanimité.

### **4.3. Nomination de deux scrutateurs**

Mme Lamoureux et Mme Kleber se proposent comme scrutateurs.

### **4.4. Élection des parents au conseil d'établissement**

Les gens intéressés doivent se nommer. Ensuite, chaque candidat aura 1 à 2 minutes pour se présenter. Suite à leur présentation, un formulaire de vote électronique sera envoyé aux parents présents. Les résultats parviendront en premier aux 2 scrutateurs. Par la suite, M. Caron dévoilera le nom des élus.

Les candidats sont :

Mme Brigitte Archambault

Mme Khady Sembene

Mme Caroline Migneault

M. Maxime Mathieu

Mme Isidonie Bizimana

M. Nicholas Brosseau

Mme Amélie Bonnet Legeay

M. Paôlo St-Georges

Mme Elisabeth Avognon

Les candidats font une courte présentation. M. Dagenais envoie le lien pour le vote électronique. Les parents ont 8 minutes pour voter. Le vote a été fait de façon électronique et par courriel.

M. Bourreau suggère qu'il y ait au minimum 4 substituts. Selon la loi, il peut y avoir autant de parents substituts que d'élus. Suite au vote, M. Caron proposera aux candidats qui n'ont pas été élus de faire partie des substituts. Il y aura aussi un appel à tous afin d'avoir un maximum de parents substituts.

Les parents élus au conseil d'établissement :

M. Maxime Mathieu

Mme Brigitte Archambault

Mme Amélie Bonnet Legeay

M. Nicholas Brosseau

M. Caron remercie et félicite les participants. Il demande aux 5 autres parents s'ils sont intéressés à agir à titre de substituts. Mme Migneault, M. St-Georges, Mme Bizimana, Mme Avognon acceptent. Mme Sembene décline l'offre. Mme Julie Hébert, Mme Geneviève Lamoureux, Mme Baya Ramazani et Mme Yessica Gil Gonzalez se proposent comme substitut.

#### **4.5. Élection des représentants au comité de parents**

M. Caron explique que le représentant au comité de parent doit être membre du c.é.

M. Bourreau, représentant en 2019-2020 donne une courte description du rôle du représentant.

M. Bourreau se propose. Élu par acclamation. Mme Archambault se propose comme substitut. Élu par acclamation. Mme Sarria félicite les élus et invite les substituts à participer aux réunions du c.é. afin d'être à jour. M. Caron rappelle que la prochaine réunion est le 7 octobre, en virtuel comme ce soir.

#### **5. Formation d'un organisme de participation des parents : (OPP)**

M. Caron demande si des parents sont intéressés à faire partie d'un OPP à notre école, en 2020-2021. Mme Isidonie Bizimana est intéressée. Mme Caroline Migneault aussi. M. Bourreau rappelle que la formation de l'OPP doit être voté pour être légal. Mme Lamoureux, appuyé par Mme Bizimana propose la formation d'un OPP. M. Bourreau propose le nom : OPP André-Laurendeau. Adopté à l'unanimité.

#### **6. Question de l'assemblée**

M. Bourreau demande à quel moment se fera la présentation du rapport annuel. M. Caron répond qu'il sera prioritairement présenté au c.é. et disponible à la communauté par la suite.

Mme Lamoureux demande où seront les informations du c.é. sur le site de l'école. M. Caron dit qu'un courriel sera envoyé.

Mme Sarria demande si le POS sera encore d'actualité. M. Caron dit qu'à ce jour, le sujet est actuellement sur pause dû à la situation pandémique.

M. Brosseau demande si toutes les réunions seront virtuelles, il demande s'il serait possible de tenir les réunions en présentiel et virtuelles. M. Caron dit que le css travaille sur le sujet.

## **7. Levée de l'assemblée**

Mot de la fin de M. Caron. Les points à l'ordre du jour étant épuisés, Mme Sarria, appuyée par Mme Kleber propose la levée de l'assemblée, à 20 h 34.

---

*Sylvain Caron*  
Directeur de l'établissement

---

*Virginie Sarria*  
Présidente du conseil d'établissement